

**Exposé**

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK  
BANQUE NATIONALE SUISSE  
BANCA NAZIONALE SVIZZERA  
BANCA NAZIUNALA SVIZRA  
SWISS NATIONAL BANK 

**Embargo jusqu'au**  
27 février 2017, 13 h 30

---

## **Le numéraire continuera à faire ses preuves**

### World Banknote Summit

**Fritz Zurbrügg**

Vice-président de la Direction générale\*

Banque nationale suisse

Bâle, le 27 février 2017

© Banque nationale suisse, Berne, 2017 (exposé donné en anglais)

---

\* L'intervenant remercie Till Ebner, Rita Fleer et Adriel Jost pour leur précieuse contribution à la rédaction de cet exposé. Ses remerciements s'adressent également à Beat Grossenbacher pour ses précieux commentaires ainsi qu'aux services linguistiques de la BNS.

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de vous rencontrer aujourd'hui à Bâle, à l'occasion du premier World Banknote Summit. Que cet événement ait lieu en Suisse tombe particulièrement bien. En effet, la Banque nationale suisse (BNS) est justement en train d'émettre une nouvelle série de billets. Ce moyen de paiement fait donc actuellement l'objet d'une attention accrue dans notre pays. C'est aussi l'intérêt pour les billets de banque qui réunit les participants à la présente conférence.

Aux cours des dernières années et des mois passés, on a beaucoup écrit et débattu dans le monde sur le numéraire. Mais on l'a souvent fait en termes négatifs, en mettant en doute l'avenir de l'argent liquide. Parmi ses détracteurs, certains demandent sa suppression, arguant qu'il restreint la marge de manœuvre de la politique monétaire et peut être utilisé à des fins criminelles. D'autres allèguent que, de toute façon, les moyens de paiement sans numéraire rendent ce dernier de plus en plus obsolète.

J'aimerais saisir l'occasion qui m'est donnée au début de cette conférence pour formuler à ce sujet quelques remarques du point de vue de la BNS. Permettez-moi de broder sur une citation de Mark Twain pour vous présenter d'emblée mon message-clé: Les rumeurs concernant la mort du numéraire sont très exagérées. Afin de vous en expliquer les raisons, je vais d'abord mettre en relief la constance de la demande de numéraire émanant du public. Ensuite, je vous montrerai pourquoi, du point de vue d'une banque centrale aussi, il n'y a pas lieu de remettre en question la pérennité du numéraire.

### **Le numéraire continue à être demandé, tant comme réserve de valeur...**

Je commencerai donc par la demande. Le comportement du public ne permet pas de conclure que les jours du numéraire sont comptés. Au contraire, la demande demeure robuste. Le graphique 1 représente le numéraire en circulation dans différents pays, en pour-cent de leur produit intérieur brut (PIB). Dans certaines économies, ce rapport a même progressé dernièrement, l'augmentation étant liée à la crise financière mondiale et à ses répercussions.

D'une part, la crise a conduit par moments à une incertitude accrue concernant la stabilité des banques. Cela a amené le public à recourir davantage aux espèces, de façon à détenir hors du système bancaire une partie des avoirs épargnés. Ce phénomène apparaît très distinctement sur le graphique 2, qui représente la croissance du numéraire en circulation en Suisse depuis le début de la crise financière mondiale. Il apparaît clairement que la demande a enregistré une croissance plus forte dans les phases de grande incertitude. Cela a été le cas notamment à l'automne 2008, lorsque plusieurs banques dans le monde se sont trouvées en difficulté, mais aussi entre fin 2011 et mi-2012, alors que la crise de la dette dans la zone euro suscitait des inquiétudes sur les marchés financiers.

D'autre part, la demande accrue de numéraire s'explique aussi par le fait que l'argent placé sur un compte courant ne génère presque plus d'intérêts et que le coût d'opportunité pour la détention de numéraire est donc faible. En Suisse, l'introduction du taux d'intérêt négatif en

janvier 2015 a accentué cette situation. Par conséquent, la croissance de la demande de numéraire s'est intensifiée temporairement. Mais aucune thésaurisation de grande ampleur n'a été observée.

### **...que comme moyen de paiement**

Malgré ces aspects, il serait réducteur d'expliquer la demande de numéraire uniquement par cette fonction d'instrument de réserve. Différentes enquêtes et la simple observation des faits montrent en effet que le public aime toujours payer en liquide et continue souvent à le faire. Cette tendance est plus ou moins marquée selon les pays. Durant le long séjour que j'ai effectué aux Etats-Unis, la faible utilisation du numéraire dans ce pays m'a toujours étonné. Il m'était pratiquement impossible de payer au comptant avec un billet de 100 dollars. En Suisse, comme d'ailleurs chez nos voisins allemands ou autrichiens, l'argent liquide continue au contraire à être très souvent utilisé, en particulier pour le paiement de petits, mais aussi de plus gros montants.

Le numéraire a joué un rôle majeur dans le passé, et ce surtout faute d'autres moyens de paiement. Maintenant que de nombreuses autres options sont disponibles partout, y compris bien sûr en Suisse, on pourrait donc être surpris, à première vue, qu'il ait gardé son importance. La «monnaie plastique», soit les cartes de débit et de crédit, existe depuis des décennies, et est largement acceptée dans le commerce et par les consommateurs. Une nouvelle vague d'innovations s'est de plus produite récemment. Les applications permettant de payer par carte sans contact ou au moyen d'un téléphone portable sont de plus en plus répandues. Néanmoins, les espèces continuent à être fréquemment utilisées à des fins de paiement. L'expérience a montré que les divers moyens de paiement sans numéraire se concurrencent aussi mutuellement. Un recours plus fréquent aux applications de paiement mobile pourrait donc se faire au détriment de la «monnaie plastique» plutôt qu'à celui des billets et des pièces.

Pourquoi le numéraire a-t-il donc toujours la cote? D'abord, nombreux sont ceux qui l'utilisent au quotidien pour des raisons tout à fait personnelles, que ce soit simplement par habitude, par commodité ou par manque d'aptitudes techniques. Par ailleurs, il ressort des enquêtes que le numéraire permet un «contrôle budgétaire» plus efficace: il donne une meilleure vue d'ensemble des dépenses et du budget encore disponible. En outre, dans certaines situations, il paraît naturellement plus approprié de se servir du numéraire que de faire un virement, par exemple lorsqu'il s'agit d'un cadeau. Il est un autre aspect que l'on ne saurait non plus sous-estimer: l'utilisation du numéraire a une forte composante psychologique. Ce n'est pas pour rien que l'expression «espèces sonnantes et trébuchantes» est toujours en usage. Bien sûr, un billet de 100 francs a exactement la même valeur qu'un crédit de 100 francs sur un relevé de compte. Mais la possibilité de voir et de toucher l'argent accentue à elle seule sa valeur.

Les raisons évoquées jusqu'ici ne sont pas gravées dans le marbre. Les préférences des gens peuvent changer. Il est probable qu'au fil du temps, les possibilités de paiement sans numéraire se multiplieront et seront de mieux en mieux acceptées. Aussi la question se pose-t-elle

de savoir si le numéraire présente des caractéristiques dont ne peuvent être dotés les moyens de paiement sans numéraire, de sorte que la disparition complète de la demande semble irréaliste.

En bref, la réponse est oui. Ou, pour utiliser le jargon des économistes, le numéraire et le non-numéraire se substituent imparfaitement. Permettez-moi ici de souligner deux qualités spécifiques du numéraire.

Premièrement, la fiabilité, la question à se poser étant la suivante: puis-je payer à tout moment avec ce moyen de paiement? A cet égard, le numéraire présente un avantage, car les paiements en liquide dépendent moins fortement que les autres formes de paiement du bon fonctionnement d'une infrastructure technique. De même, ils sont à l'abri d'erreurs de comptabilisation.

Deuxièmement, la confidentialité: les informations électroniques concernant mes paiements et mes avoirs sont-elles protégées contre tout abus ou accès non autorisé, et ma sphère financière privée est-elle garantie? Contrairement à ce qui est le cas pour les moyens de paiement sans numéraire, le problème de la sécurité des données ne se pose pas pour les espèces, qui garantissent la protection de la sphère financière privée. Je tiens ici à éviter tout malentendu en précisant que les prestataires d'applications de paiement sans numéraire investissent beaucoup dans la sécurité, et que les systèmes existants doivent généralement être qualifiés de bien sécurisés. Mais grâce à la disponibilité de numéraire, chacun de nous peut décider à tout moment de la confiance qu'il entend accorder à ces systèmes, et des informations qu'il souhaite fournir à tel ou tel acteur sur le marché. En d'autres termes, comme l'a exprimé récemment mon confrère de la Banque fédérale d'Allemagne, Carl-Ludwig Thiele: «Le droit à l'autodétermination en matière d'informations et à la protection de la sphère privée est un bien précieux, qui ne saurait être affaibli ou abandonné».

Ce n'est donc pas sans raison que le numéraire est toujours demandé et utilisé au quotidien comme moyen de paiement. Mais c'est précisément cette dernière caractéristique, à savoir la confidentialité, que les détracteurs du numéraire jugent problématique. Ils voient dans la protection de la sphère privée offerte par le numéraire, une invitation à des abus criminels. En particulier, la demande de grosses coupures est toujours mise en relation avec cette inquiétude et a, comme on le sait, amené récemment la Banque centrale européenne à renoncer à produire des billets de 500 euros à l'avenir.

En Suisse, rien n'indique que les grosses coupures, c'est-à-dire celles de 1000 francs, comportent un risque particulier dans ce domaine. Les dispositions de la loi sur le blanchiment d'argent et l'ordonnance y afférente préviennent un éventuel usage du numéraire à des fins criminelles.

Dans les discussions sur l'opportunité de restreindre les mouvements de numéraire, il faut aussi tenir compte du fait que les grosses coupures représentent un moyen de paiement effi-

cace et sont donc d'une grande utilité pour les usagers. Il ressort des expériences avec les livraisons et les retraits de billets de 1000 francs auprès de la BNS que ces coupures sont elles aussi fréquemment utilisées dans le trafic des paiements.

## **La BNS s'engage pareillement en faveur du numéraire et des moyens de paiement sans numéraire**

En tant que représentant de l'institut d'émission des billets en francs suisses, je puis donc affirmer que les rumeurs concernant la disparition du numéraire sont non seulement exagérées, mais aussi dépourvues de tout fondement. La BNS n'a nullement l'intention de supprimer l'argent liquide.

Néanmoins, notre institution ne montre aucune préférence pour les espèces ou pour les moyens de paiement sans numéraire. Au contraire, elle veille aussi bien à répondre à la demande de liquidités qu'à assurer le bon fonctionnement du trafic des paiements sans numéraire. Les deux tâches lui sont assignées à valeur égale par la loi. Les usagers sont donc libres de choisir entre ces deux modes de paiement. Une telle liberté est importante et doit être garantie. En effet, la possibilité d'effectuer des paiements est une condition indispensable à la participation de tout un chacun à la vie économique. Elle ne doit pas être subordonnée à des exigences telles que la détention d'un compte en banque. La BNS assure donc l'approvisionnement en numéraire, tout comme elle facilite et assure le bon fonctionnement de systèmes de paiement sans numéraire. En assumant ces deux tâches, elle permet aux usagers d'opter pour le moyen de paiement qu'ils préfèrent dans tel cas concret.

Le libre choix n'est toutefois garanti dans les faits que si les deux moyens de paiement – avec ou sans numéraire – jouissent de la confiance du public. Il est deux points que j'aimerais souligner concernant la confiance dans le numéraire: l'importance d'une politique monétaire axée sur la stabilité, et la nécessité de disposer de billets de haute qualité.

Au sujet du premier point, il est déterminant, pour la confiance du public dans le numéraire, que l'institut d'émission mène une politique monétaire crédible sur le long terme et axée sur la stabilité du pouvoir d'achat de la monnaie. Seule une telle politique est en mesure de garantir que les billets et monnaies conserveront leur valeur. Je puis relever à ce propos que des pièces de dix centimes frappées en 1879 sont encore en circulation en Suisse et peuvent être utilisées comme moyens de paiement (transparent 4). En même temps, les billets de banque jouent eux aussi un rôle important, en tant que symboles tangibles de la qualité et de la stabilité d'une monnaie, pour la confiance de la population dans la politique menée par la banque centrale. A elle seule, cette raison suffirait à exclure l'idée de supprimer le numéraire.

J'en arrive au second point, sur lequel je clorai mon exposé: la très haute qualité des billets et la protection optimale contre les falsifications sont primordiales pour la confiance des usagers dans ce moyen de paiement. Il appartient donc aussi à tous ceux qui contribuent à l'offre de billets de banque – instituts d'émission, fabricants, fournisseurs – de faire en sorte que ces billets soient toujours utilisés et demandés. Cela nécessite un perfectionnement continu et une

ouverture aux innovations techniques, tant pour ce qui est des éléments de sécurité que du graphisme.

La nouvelle série de billets de banque suisses en fournit un excellent exemple. La BNS a émis la première coupure, celle de 50 francs, au printemps dernier (transparent 5). Le billet de vingt francs suivra dans moins de trois mois, le 17 mai. L'ancienne série sera entièrement remplacée d'ici à 2019.

La BNS a toujours eu pour ambition de mettre en circulation des billets de banque qui soient à la pointe de la technologie, afin de garantir une protection aussi élevée que possible contre le risque de falsification. De même, les billets doivent répondre aux besoins des usagers. De fait, nous avons veillé à ce que les nouvelles coupures soient maniables, résistantes et aisément identifiables. Il fallait par ailleurs faire en sorte que l'on puisse vérifier facilement leur authenticité et que leur durée de vie soit aussi longue que possible. L'esthétique a également joué un rôle, et non des moindres, car les billets doivent aussi plaire à l'œil.

Dans la perspective actuelle, on peut affirmer que le temps et les ressources considérables que nous avons investis dans la mise au point de la nouvelle série ont porté leurs fruits. Nous avons pu atteindre les buts que nous nous étions fixés en termes de technologie, de sécurité et de graphisme. Par ailleurs, la coupure de 50 francs a été globalement bien accueillie par la population. Nous sommes fiers de cette «carte de visite» de la Suisse.

### **Suite de la conférence**

En développant la nouvelle série de billets, nous avons pu constater combien un échange intense entre producteurs, intervenants sur les marchés et banques centrales est indispensable à l'émergence d'un produit de pointe qui inspire confiance. Le World Banknote Summit offre une nouvelle plate-forme bienvenue pour de tels échanges. Je me réjouis d'autant plus que vous ayez fait l'effort de venir jusqu'à Bâle et suis impatient d'entendre d'autres exposés captivants sur les billets de banque et les débats animés qui s'ensuivront. Je vous souhaite une conférence aussi passionnante qu'enrichissante.

---

# Le numéraire continuera à faire ses preuves

Fritz Zurbrügg  
Vice-président de la Direction générale  
Banque nationale suisse

World Banknote Summit  
Bâle, le 27 février 2017

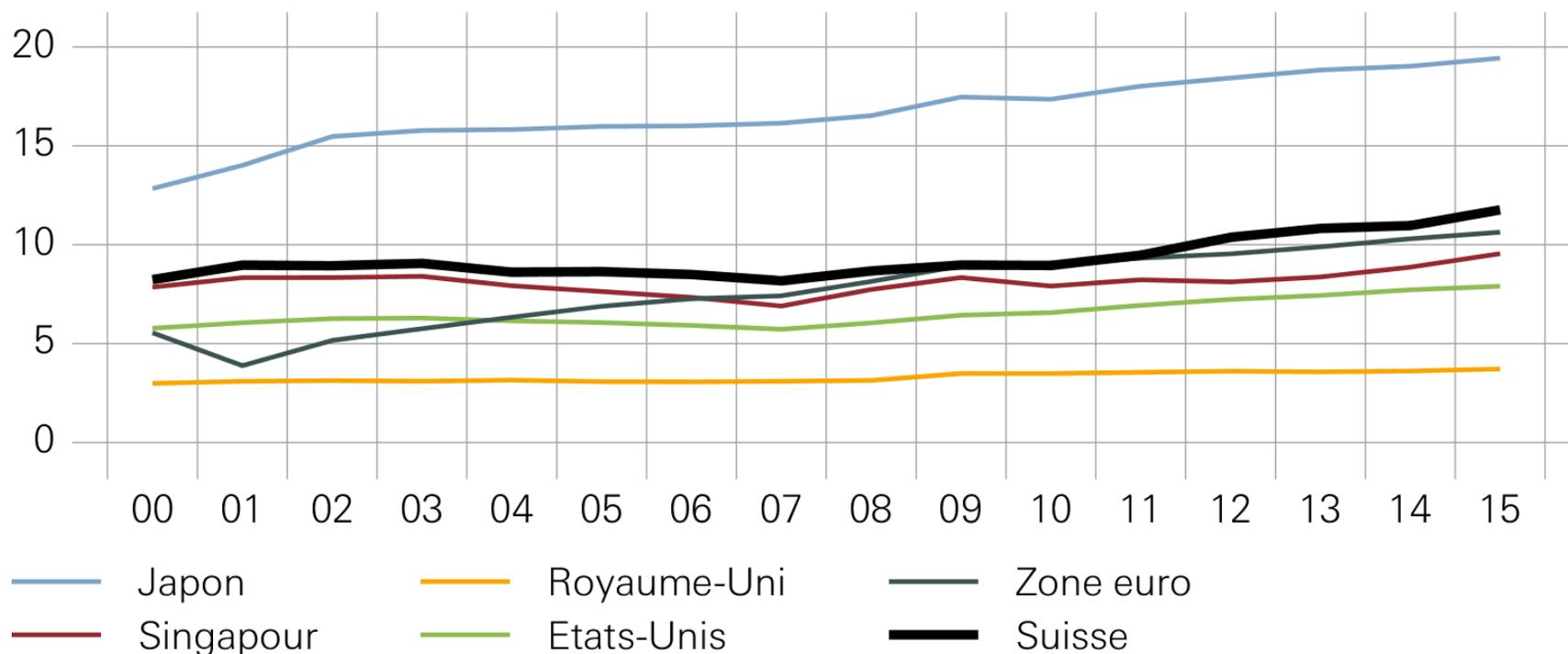
SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK  
BANQUE NATIONALE SUISSE  
BANCA NAZIONALE SVIZZERA  
BANCA NAZIUNALA SVIZRA  
SWISS NATIONAL BANK



# Demande de numéraire

## BILLETS DE BANQUE ET PIÈCES DE MONNAIE EN CIRCULATION

En % du PIB nominal

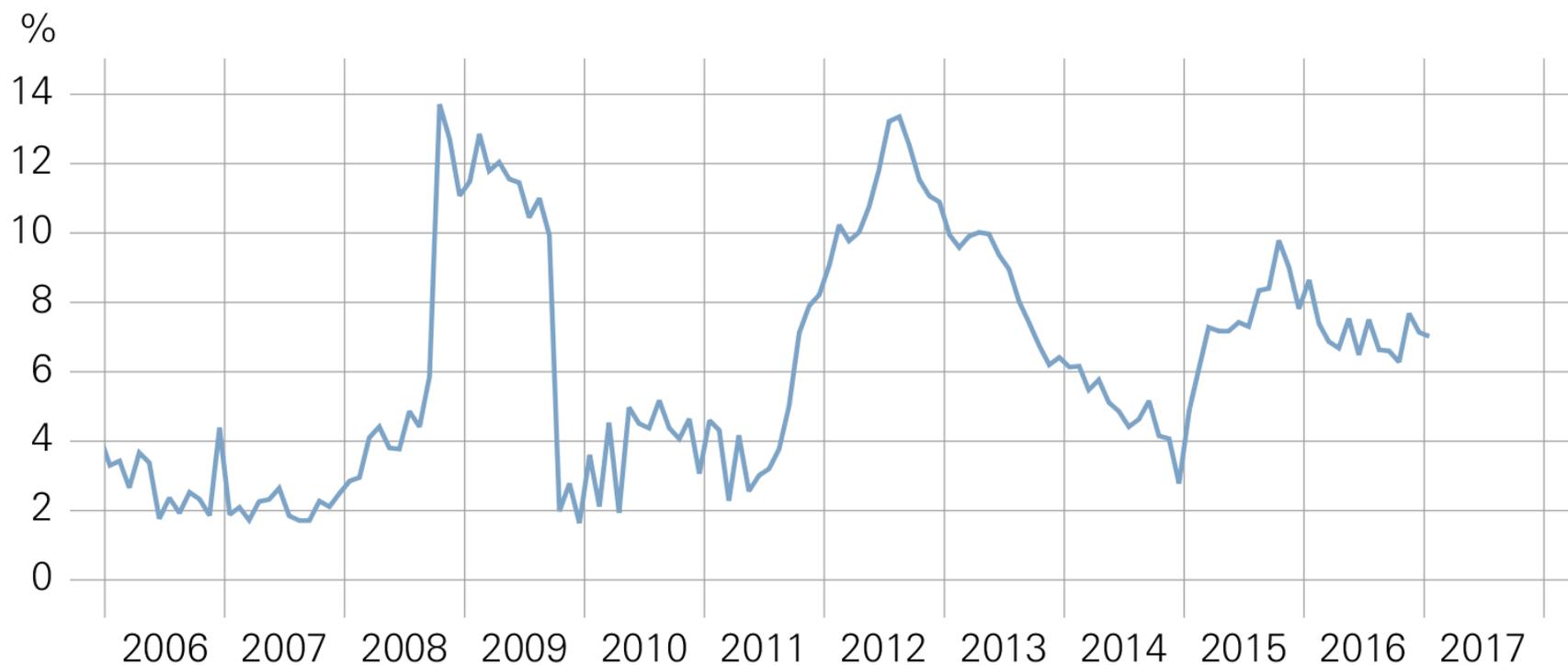


Sources: BNS et BRI.

# Demande de billets de banque suisses

## SUISSE: BILLETS DE BANQUE EN CIRCULATION

Taux de croissance en comparaison annuelle



Source: BNS.

# Raisons expliquant la constance de la demande de numéraire comme moyen de paiement

## **Fiabilité**

Puis-je payer à tout moment avec ce moyen de paiement?

## **Confidentialité**

Les informations électroniques sur mes paiements et mes avoirs sont-elles à l'abri de tout abus ou accès non autorisé?

La protection de ma sphère financière privée est-elle garantie?

# Pièce de monnaie suisse frappée en 1879



Source: BNS.

# La nouvelle série de billets de banque de la BNS



Source: BNS.

---

# Merci de votre attention.

© Banque nationale suisse

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK  
BANQUE NATIONALE SUISSE  
BANCA NAZIONALE SVIZZERA  
BANCA NAZIUNALA SVIZRA  
SWISS NATIONAL BANK

